



(PROJET) Compte-rendu de l'Assemblée Générale
Gîtes de France Pyrénées-Orientales
le 10 juin 2022 – Maison de l'Eau et de la Méditerranée - Le-Boulou

Etaient présents : 57 adhérents et 66 pouvoirs ont été donnés

Administrateurs : Patrice Rémy, Michèle Henry, Gilbert Carbou, Nicole Bastide, Sophie Escande, Michèle Lanau, Béatrice Passama, Pierre Roig, Gilbert Valzi.

Excusés : Jean-Pierre Galté, Laurence Rièvre, Claude Guisset Ducar, Jérémie Malek, Nathalie Aubrun, Marc Vidal, Aude Vivès, Hermeline Malherbe.

Invités : Stéphanie Nédélec, Directrice Générale SCIC sudfrance.fr, Remy Vergnier ADT66, Frédéric Perraud OTI Vallespir, Marc Siré, expert-comptable Siré-Ducup, Michel Tomas, commissaire aux comptes.

Patrice Rémy, Président de l'association, remercie les participants pour leur présence. Il remercie également le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales qui accompagne notre Association et soutient nos actions. Il donne ensuite la parole à M. le Maire du Boulou, qui nous accueille.

Il fait lecture du rapport moral (voir en annexe).

Bernard Foltran, directeur de l'Association, détaille ensuite la présentation du rapport d'activités 2021 : Après plusieurs années de tassement, l'exercice 2021 marque une progression du parc labellisé. Les chiffres clés sont commentés (voir en annexe).

La qualité des hébergements est, elle aussi, en progression : la part des hébergements classés en 3, 4 et 5 épis progresse. De même, la moyenne des avis clients s'améliore encore et passe à 4.75 / 5, portée notamment par un excellent accueil des propriétaires. Il revient également sur les motifs des quelques litiges enregistrés en 2021 (seulement 7 litiges).

Par ailleurs, les missions de suivi Qualité, d'accompagnement des créateurs, de formations des adhérents ont été poursuivies. L'activité de Classement Meublés de Tourisme a progressé au gré de plusieurs partenariats locaux.

A son tour, Stéphanie Nédélec présente le rapport commercial de la SCIC sudfrance, en charge de la commercialisation des hébergements labelisés des Pyrénées-Orientales. Elle explique que les chiffres de la saison 2021 sont comparables à la situation d'avant covid.

Elle détaille également les actions de promotion web marketing engagées en 2021 et celles engagées par la cellule "Dynamisation des ventes / suivi propriétaires".

Patrice Rémy propose alors de passer au vote des résolutions suivantes :

Résolution n°1 – Présentation et Approbation du rapport moral de l'exercice 2021

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport moral de l'Association Gîtes de France Pyrénées-Orientales, portant sur l'exercice clos le 31/12/2021, approuve ledit rapport

Résolution n°2 – Présentation et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2021

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport d'activité portant sur l'exercice clos le 31/12/2021, approuve ledit rapport.

Patrice Rémy propose de passer au rapport financier. La parole est donnée à Marc Siré pour la lecture du rapport financier (voir la présentation en annexe). Il explique que les résultats sont à l'équilibre, en dépit d'une mise en provision de 35000€ (IFC – convention collective tourisme).

Puis la parole est donnée à Michel Tomas, commissaire aux comptes, qui présente son rapport et certifie les comptes de l'association.

Bernard Foltran présente le budget prévisionnel 2022 et la proposition de l'appel à cotisation pour 2023. Il est proposé de minorer de 10 €, le montant de la cotisation de base, et de proposer un montant dégressif pour les propriétaires de plusieurs hébergements. La contribution de 65€ reversée au "national" pour les hébergements en location directe est maintenue.

GITES	DIRECT	DUO	CONFORT
1e gîte	335	270	270
gîte supplémentaire	255	190	190
CHAMBRES D'HOTES			
1 à 5 chambres	190 / 270		
CAMPING FERME		190	
GITE DE GROUPE		190	

Patrice Remy soumet au vote les différents éléments du rapport financier et des résolutions suivantes :

Résolution n°3 - Présentation des comptes de l'exercice 2021, présentation du rapport du Commissaire aux Comptes et du rapport spécial portant sur les conventions règlementées et approbation des comptes

- Après avoir entendu les rapports sur les activités et la situation financière et morale de l'association et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31/12/2021, l'assemblée générale approuve les comptes de l'association faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 2213 €.
- Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées, l'assemblée générale approuve les termes de ce rapport.

Résolutions n°4 - Affectation du résultat 2021

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'Association de l'exercice clos au 31/12/2021, soit un résultat bénéficiaire de 2213 € à son compte "report à nouveau".

Résolution n°5 - Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale donne aux administrateurs et membres du bureau de l'association quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2021.

Résolution n°6 - Présentation et vote des cotisation 2023 (prévisionnel 2022)

Après avoir entendu le projet de cotisation 2023, l'assemblée générale approuve les termes de ce projet

Résolutions n°7 - Présentation et vote du budget prévisionnel 2022

Après avoir entendu la synthèse et le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2022, l'assemblée générale approuve les termes de ce projet.

Enfin, l'Assemblée Générale doit élire le tiers sortant des administrateurs dont la liste est affichée : Patrice Rémy, Gilbert Carbou, Laurence Rièvre, Michèle Lanau et Pierre Roig. 2 postes sont à pourvoir suite au non renouvellement de Laurence Rièvre et la démission pour vente de Jérémie Malek.

Patrice Rémy propose alors de passer au vote des deux résolutions suivantes :

Résolution n°8 - Election des membres du Conseil d'Administration

Renouvellement du tiers rééligible en 2022 : Gilbert Carbou, Michèle Lanau, Patrice Rémy, Laurence Rièvre et Pierre Roig. A l'exception de Laurence Rièvre, tous ont présenté leur candidature. La candidature de Maryse Montalat ayant été enregistrée, l'Assemblée Générale procède à l'élection des administrateurs suivants : Gilbert Carbou, Michèle Lanau, Maryse Montalat, Patrice Rémy et Pierre Roig.

Par ailleurs, Jérémie Malek ayant vendu sa structure son poste d'administrateur est également à pourvoir : La candidature de Guy Pacouil ayant été enregistrée, l'Assemblée Générale procède à son élection (sera renouvelé par l'Assemblée Générale 2024).

L'assemblée générale prend acte de leur élection.

Résolution n°9 - Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président ou à toute autre personne qu'il mandatera pour remplir les formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Patrice Rémy félicite les deux nouveaux administrateurs et donne la parole à Bernard Foltran afin qu'il fasse état des **questions d'actualité** (voir le détail dans la présentation en annexe) :

- Le Livret d'accueil Numérique Gîtes de France
- La campagne de marque Gîtes de France "Dites oui à toutes vos envies, sans compromis"
- Le programme des rencontres / animation du réseau porté par le collectif des 4 agences PO, Aude, Hérault et Tarn

Questions diverses :

- Le site Gîtes de France Sud n'affiche pas l'exhaustivité des avis clients (contrairement au site national) : Stéphanie Nédélec, Sudfrance en charge de l'administration de ce site web, rappelle la vocation de ce projet qui n'a pour objectif d'être un copié/collé du site national mais de proposer des séjours expérientiels et d'escapades. Le problème est identifié et doit être solutionné.
- Le non-affichage des coordonnées propriétaires (mail et numéro de téléphone) et le routage des formulaires de contacts des gîtes en duo vers le service réservation. Patrice Rémy revient sur le récent vote national qui a confirmé le projet et les modalités en place. Il explique qu'au vu de la constitution du parc départemental des actions d'accompagnement seront proposées dès cet automne 2022 aux propriétaires en location directe.

L'ordre du jour étant épuisé, Patrice Rémy remercie tous les participants et clôture l'Assemblée Générale.

Au Boulou, le 10 juin 2022.

Le Président, Patrice Rémy